

AVIS DE COURSE TYPE 2021-2024 Dériveur

Prescription de la FFVoile :

Pour les compétitions de grade 4 et 5, l'utilisation des avis de course et des instructions de course type intégrant les spécificités de l'épreuve est obligatoire. Les épreuves de grade 4 pourront déroger à cette obligation, après accord écrit de la Fédération Française de Voile, obtenu avant la parution de l'avis de course.

Pour les compétitions de grade 5, l'affichage des instructions de course type sera considéré comme suffisant pour l'application de la règle 25.1.

Championnat LIGUE N°2 Individuel Solitaire CLUB DE VOILE NEOVENT : Club n°41009

Grade 5A

Dimanche 19 novembre 2023

La mention « [DP] » dans une règle de l'avis de course (AC) signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*
- 1.3 les règlements fédéraux.

2. INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront disponibles après 9h00 le 19 novembre 2023 au House club
- 2.2 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale

3 COMMUNICATION

- 3.1 [DP] [NP] [Pendant qu'il est en course] [A partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour], sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 4.1 L'épreuve est ouverte à tous les bateaux Laser Standard / Tous les bateaux en intersérie Solitaires
 - 4.2 Documents exigibles à l'inscription :
 - a. Pour chaque concurrent majeur en possession d'une Licence Club FFVoile, la licence Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"
 - Pour chaque concurrent mineur en possession d'une Licence Club FFVoile :
 - La licence Club FFVoile mention « compétition » valide
- Ou

- La licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur
- b) Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :
- Un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
 - Un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
 - Pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.

c) une autorisation parentale pour tout coureur mineur

4.2 Pour le bateau :

- Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription et en l'envoyant, avec les droits requis, à contact@neovent.org jusqu'au 10 novembre 2023
- Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

5. DROITS A PAYER

5.1 Les droits sont les suivants :

Classe	Montant
LASER	0 euros
IND SOLITAIRE	0 euros

5.2 PROGRAMME

- Confirmation d'inscription : Dimanche 19 novembre 2023 de 09h à 10h
- Jauge et contrôles : **NON APPLIQUE**
- Jours de course

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
19/11/2023	11h	Laser et IND

Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16h.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

Les IC seront disponibles sur place, affichés au club house

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type triangle olympique.

7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe « Zone de course » des instructions de course

8. SYSTEME DE PENALITE

Pour les classes IND Solitaires et Laser, la RCV 44.1 est maintenue avec la pénalité de deux tours

9. CLASSEMENT

2 courses devront être validées pour valider la compétition.

- Quand moins de 2 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.
- Quand 2 à 5 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.
- Quand 6 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvaises courses.

10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

11. PRIX

Coupe au vainqueur
Coupe de la 1^{ère} féminine

12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :
Le Club de voile Néovent : contact@neotent.org

***Pré-inscription à retourner par mail à contact@neotent.org
Championnat Ligue N°2 Solitaires 19 novembre 2023***

Série :

N° de Voile

BARREUR Nom et Prénom :

Licence Compétition N°